

La DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes RECRUTE des MEDECINS INSPECTEURS DU TRAVAIL

+ Missions :

- participer à l'application de la réglementation relative à la santé et sécurité au travail
- participer à l'analyse et le suivi des évolutions réglementaires nécessaires et relatives à la santé sécurité au travail
- participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé au travail
- développer les coopérations avec les institutions médicales et de la santé publique

+ Conditions de recrutement :

- Etre médecin qualifié en médecine du travail.
- Un contrat à durée indéterminée de droit public à temps plein
- Une reprise intégrale d'ancienneté de la fonction de médecin depuis l'inscription à l'ordre des médecins
- Une grille spécifique de rémunération
- Une formation professionnelle continue régionale et nationale

Le réseau des médecins inspecteurs du travail :

1 médecin chef du service national, les DIRECCTE et les DIECCTE, une cellule pluridisciplinaire par région, le système d'inspection du travail.

Contacts au niveau national :

- Dr Patricia MALADRY – Direction Générale du Travail –
Chef du Service de l'Inspection Médicale
01.44.38.27.77 – patricia.maladry@travail.gouv.fr
- Direction des Ressources Humaines – Mickaël WEISS – Adjoint au Chef de Bureau
01.40 56 83 78 – mickael.weiss@sg.social.gouv.fr

Contacts au niveau régional :

- Médecins inspecteurs du travail
rhona.inspection-medicale@direccte.gouv.fr
04.73.43.14.50 Site de Clermont Ferrand
04.72.65.58.89 Site de Lyon.
- Directeur régional adjoint responsable du pôle politique du travail – Marc-Henri LAZAR
04.72.65.57.94 - marc-henri.lazar@direccte.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES